Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Montérégie-Ouest
Québec

Note de service

DESTINATAIRES :	À tous les médecins et membre du personnel en soins infirmiers des unités d'obstétriques, pédiatriques et des urgences ainsi que des gestionnaires en soins infirmiers du CISSS de la Montérégie-Ouest
EXPÉDITEURS :	Priscilla Fortier, Conseillère cadre spécialisée en soins infirmiers, DSIEU (intérim) Cynthia Perreault, Responsable du service de sage-femme, DPJASP
DATE :	2024-01-16
OBJET :	**Déploiement de nouveaux outils cliniques pour les services de sage-femme**

Veuillez prendre note que de nouveaux outils cliniques, cités en objet, sont maintenant disponibles via l'Intranet. L'entrée en vigueur de ces outils découle des travaux entourant l'intégration des services de sage-femme au CISSS de la Montérégie-Ouest et cela a été fait en étroite collaboration avec les équipes médicales des unités d'obstétrique, des services de pédiatrie, des sages-femmes ainsi que du personnel infirmiers.

Ces outils cliniques ont été développés afin de permettre une prise en charge optimale et définir des trajectoires claires pour la clientèle suivie par les services de sage-femme.

Ils sont disponibles via Intranet dès maintenant, **mardi le 16 janvier 2024** :

Entente de partenariat relatif à la pratique des sages-femmes entre le CISSSMO et le service de sage-femme

- Cette entente permet d'encadrer les trajectoires de service entre le service de sage-femme du CISSSMO et le département d'obstétrique-gynécologie, le département de néonatalogie-pédiatrie et les services médicaux généraux du CISSSMO.

DIR-10369 Plan de contingence des services de sage-femme *:*

- Cette directive vise à déterminer la ligne de conduite à suivre en cas de manque de main-d'œuvre afin de maintenir des services sécuritaires et de qualité aux usagères suivies par les sages-femmes.

PRO-10379 Procédure clinique consultation et transfert services obstétrique-gynécologie urgence hôpital Suroit

PRO-10381 Procédure clinique consultation et transfert services obstétrique-gynécologie urgence hôpital Anna-Laberge

PRO-10382 Procédure clinique consultation et transfert pédiatrie services de sage-femme vers services de pédiatrie

- Ces procédures visent à décrire le cheminement pour les différents cas de consultation et de transfert aux équipes des unités d'obstétrique et de pédiatrie dans le cadre du *Règlement sur les cas nécessitant une consultation d'un médecin ou un transfert de la responsabilité clinique à un médecin.*

PRO-10385 Admissibilité, priorisation et attribution de suivi par les services de sage-femme :

- Cette procédure vise à encadrer la distribution des services de sage-femme sur le territoire du CISSS de la Montérégie-Ouest et a pour intention de clarifier l'admissibilité de la clientèle aux services.

Dans l'attente de l'annonce officielle de l'ouverture des services de sage-femme, nous vous invitons à prendre connaissance de ces outils.

Des ateliers de simulation d'accouchement auront lieu sur les unités d'obstétrique des deux unités d'obstétrique au cours des prochains mois.

Les prochains ateliers auront lieu :

- Pavillon de naissance de l'hôpital Anna-Laberge, le 29 février 2024
- Centre mère-enfant de l'hôpital du Suroît, le 21 mars 2024.

Il nous fera plaisir de répondre à vos questionnements.

Nous vous remercions de votre collaboration habituelle.

PF, CP